

**COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**MARDI 23 MAI 2017 – 19 H 00  
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET  
340 SAINT-JEAN-BOSCO  
MAGOG, QC. J1X 1K9**

**PROCÈS-VERBAL**

---

***Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire***

**MEMBRES PRÉSENTS (P):**

Commissaires		Parents commissaires	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	Absente
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	Absent
Daniel Brodie	Absent	Cindy Véronneau	GH
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	GH
Gary Holliday	P		
Joy Humenuik, <i>vice-présidente</i>	P	<b>DC</b>	
Mary-Ellen Kirby	GH	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Frank MacGregor	P	Directeur général, Christian Provencher	P
Alice McCrory	P	Directrice générale adjointe et directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey	P
Michael Murray, <i>président</i>	P	Directeur des ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Tina Pezzi-Bilodeau	GH	Directeur des Services financiers, Sophie Leduc	P
Gregg Thomson	Absent	Directeur des opérations, Michel Soucy	P

**OBSERVATEURS**

Sharon Priest, conseillère en communications

**PUBLIC**

Megan Seline, présidente, *Appalachian Teachers' Association (ATA)*,

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19:07.

## 2. QUORUM ET ADOPTION DE L'AGENDA

**LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Holliday d'accepter l'ordre du jour du 23 mai 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 AVRIL 2017

Résolution no. ETSB17-05-73

### Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2017

**ATTENDU QU'UNE** copie du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2017 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 25 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

### M. Seline

Où en est-on avec les négociations concernant l'entente entre la CSET et la Commission scolaire du Val-des-Cerfs?

*Le directeur général répond qu'une réunion est prévue au début juin. Nous souhaitons conclure une entente d'ici la fin de l'année scolaire.*

## 5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Le 5 mai, l'École primaire de Waterloo a été l'hôte de la 28<sup>e</sup> édition de la compétition annuelle de mathématiques de 3<sup>e</sup> année. L'école a accueilli 15 équipes provenant de 8 écoles primaires de la CSET, soit : Cookshire, Heroes', Académie Knowlton, Princess Elizabeth, Sherbrooke, Sutton et bien sûr l'équipe maison de l'École primaire de Waterloo. 60 élèves ont travaillé avec sérieux durant tout l'avant-midi afin de résoudre des questions

concernant des opérations arithmétiques, de géométrie, de mesures, de probabilités et de logique. Deux prix ont été accordés à l'issue de la compétition. Cette année, l'équipe des *Parkview Power Packs*, a remporté les deux prix après avoir obtenu les notes les plus élevées de même que le prix du travail en équipe. Bien sûr, cette journée ne pourrait avoir lieu sans l'apport soutenu de plusieurs bénévoles, des organisateurs Ashley Lawrence et Kim Graveline, enseignantes à l'École primaire de Waterloo, et des nombreux commanditaires tels que : *Les Beignes D'Autrefois Phil*, Chagnon Dairy, la Légion de Waterloo, filiale #77, *World's Finest Chocolates*, *Sérigraphie Nationale*, Dak Soudure Inc., et KDC Knowlton. Au nom du Conseil, nous transmettons nos félicitations à l'équipe des *Parkview Power Packs*, de même qu'à toutes les équipes qui ont participé et adressons un remerciement spécial aux organisateurs, bénévoles et commanditaires;

- La compétition annuelle d'art oratoire s'adressant aux élèves de niveau secondaire des environs et mise sur pied par la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) a récemment eu lieu. Cette année, des élèves provenant de nos 3 écoles secondaires ont participé à la compétition dans la catégorie junior et senior. Promise Rocheleau, de l'École secondaire régionale de Richmond, a remporté le prix dans la catégorie junior pour son discours intitulé "*Technology is Making us More Disconnected*". Les autres candidates dans cette catégorie, Ember Gendreau de l'École secondaire Massey-Vanier et Journey Bardati de l'École secondaire régionale Alexander Galt, ont reçu une mention honorable. Dans la catégorie senior, Dominic Newsham de l'École secondaire Massey-Vanier a reçu une mention honorable. Nous aimerions féliciter tous les élèves qui ont participé ainsi que la FCFDU pour leur soutien et pour l'organisation de ce évènement qui offre aux élèves une occasion de démontrer leurs talents;
- Cette année, deux élèves de l'Académie Knowlton ont remporté les premiers prix dans le cadre du concours d'art oratoire du Club Optimiste auquel participent des élèves provenant de partout à travers le Québec. Aiden Meacher et Ben McAuley ont gagné dans leurs catégories, soit la compétition "*Kids Speak Out*". Comme Aiden Meacher avait remporté la compétition au niveau primaire l'année dernière, il compétitionnait cette année avec les élèves de niveau secondaire et il a remporté la bourse de 2 500 \$ qui l'aidera à poursuivre ses études post-secondaires. Nous profitons de cette opportunité pour féliciter Aiden et Ben, de même que tous les élèves qui ont participé à la compétition et remercier le Club Optimiste de Lac Brome pour leur soutien continu dans l'organisation de cet évènement;
- Le *Prix du Mérite en histoire*, organisé par le *Mouvement national des Québécoises et Québécois* a été créé dans le but de permettre aux élèves, enseignants, parents et amis de connaître et de valoriser l'histoire du Québec. Au mois de mai de chaque année, 15 activités régionales sont organisées à travers la province afin de reconnaître et célébrer les élèves de niveau secondaire qui ont obtenu la note parfaite de l'examen du ministère de l'Éducation. Cette année en Estrie, quatre élèves de la CSET ont été reconnus; Patrick Janulewicz de l'École secondaire Massey-Vanier ainsi qu'Enrick Jutras-Plante, Charlie Kunce-Belhadj et Amélie Provencher, tous de l'École secondaire régionale Alexander Galt. Nous offrons nos félicitations à ces élèves pour avoir obtenu cette récompense et pour leur succès académique.

## 6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente.

## 7. AFFAIRES NOUVELLES

### 7.1 Construction d'une piste multifonctionnelle – Route 108

**Résolution no. ETSB17-05-74**

#### **Construction d'une piste multifonctionnelle – Route 108**

**ATTENDU QUE** l'autoroute 410 sera prolongée et rejoindra la route 108 à proximité des campus de l'École secondaire régionale Alexander Galt (AGRHS) et du Centre de formation professionnelle de Lennoxville (LVTC);

**ATTENDU QUE** le projet est toujours dans la phase de planification;

**ATTENDU QUE** la circulation est déjà très dense dans ce secteur;

**ATTENDU QUE** le prolongement de l'autoroute 410 ne réduira pas la densité de la circulation mais pourrait contribuer à l'augmenter;

**ATTENDU QUE** l'École secondaire régionale Alexander Galt est un campus ouvert depuis 2015;

**ATTENDU QUE** la sécurité des élèves d'AGRHS et de LVTC sera toujours une source de préoccupation;

**ATTENDU QUE** les campus d'AGRHS et de LVTC sont isolés du centre-ville de Lennoxville et qu'il est dangereux pour les piétons et les cyclistes de marcher ou de faire de la bicyclette en bordure de la route 108;

**ATTENDU QUE** le projet de construction d'une piste-multifonctionnelle a déjà été présenté à différents partenaires et qu'il a été bien reçu;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett de demander la construction d'une piste multifonctionnelle en bordure de la route 108 à partir de la route Saint-François jusqu'aux campus de AGRHS et de LVTC (entrée principale) afin que les élèves de AGRHS et de LVTC ainsi que l'ensemble de la population de ce quartier puisse accéder au centre-ville de Lennoxville à pied ou à bicyclette de façon sécuritaire.

Adoptée à l'unanimité

## **7.1 Renouvellement du contrat du Protecteur de l'élève**

**Résolution no. ETSB17-05-75**

### **Renouvellement du contrat du Protecteur de l'élève**

**ATTENDU QUE** le 22 juin 2010, le Conseil des commissaires a adopté le règlement *Procédure d'examen des plaintes formulées par des étudiants ou leurs parents*;

**ATTENDU QUE** ce règlement prévoit la nomination d'un protecteur de l'élève, soit une personne nommée par le Conseil des commissaires et mandatée pour donner son opinion quant au bien-fondé d'une plainte et recommander toutes mesures correctives appropriées s'il y a lieu;

**ATTENDU QU'UN** comité de sélection composé de quatre directeurs généraux et de quatre présidents de commissions scolaires en Estrie a été créé afin de recruter un Protecteur de l'Élève;

**ATTENDU QUE** quatre commissions scolaires de l'Estrie désirent travailler avec le même Protecteur de l'Élève et sont intéressées à poursuivre le travail avec le Protecteur de l'élève actuel;

**ATTENDU QUE** le Protecteur de l'élève actuel est intéressé à poursuivre son mandat;

**ATTENDU QUE** ce sujet a été discuté au sein du comité de Gouvernance et d'éthique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Holliday de renouveler le contrat de Me Christian Beaudry à titre de Protecteur de l'élève au sein de la Commission scolaire Eastern Townships;  
**IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le secrétaire général soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

## **7.2 Horaire des réunions du Conseil des commissaires – Année scolaire 2017-2018**

**Résolution no. ETSB17-05-76**

### **Horaire des réunions du Conseil des commissaires – Année scolaire 2017-2018**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik d'approuver l'horaire suivant des réunions du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018:

22 août 2017  
26 septembre 2017  
24 octobre 2017  
28 novembre 2017  
23 janvier 2018

27 février 2018

27 mars 2018

24 avril 2018

22 mai 2018

26 juin 2018

Adoptée à l'unanimité

## **8. RAPPORTS**

### **8.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général ne présente pas de rapport.

### **8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Le président présente un rapport verbal dans lequel il souligne les points suivants:

- Le besoin de préparer les élèves à un futur incertain toujours en changement;
- Taux de graduation;
- Rétablissement des liens avec la Commission scolaire *New Frontiers* (NFSB) et la Commission scolaire *Riverside* (RSB) concernant l'offre de services en formation professionnelle.

## **9. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS**

### **9.1 Comité exécutif**

Le président du comité exécutif mentionne que les points suivants ont été abordés lors de la réunion du comité exécutif:

- Rapport du personnel

### **9.2 Comité de gouvernance et éthique**

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, présente les sujets suivants qui ont été abordés lors de la réunion du 16 mai 2017 :

- Stratégie d'apprentissage et achat de nouveaux appareils
- Structure administrative
- Construction d'une piste multifonctionnelle – Route 108
- Renouvellement du contrat du Protecteur de l'Élève

Le président mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 13 juin 2017.

### 9.2.1 Entente d'achat avec un fournisseur unique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, présente la résolution suivante :

#### **Résolution no. ETSB17-06-77**

#### **Entente d'achat avec un fournisseur unique**

**ATTENDU QUE** depuis 2003, la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a développé une stratégie pédagogique, soit la "*Stratégie d'apprentissage amélioré*" (SAA);

**ATTENDU QUE** le 26 janvier 2016, la résolution no. ETSB16-01-45 allouait un montant total de 393 000 pour les achats requis dans le cadre de la SAA en 2016-2017;

**ATTENDU QUE** la SAA est soutenue par la mise en œuvre d'une infrastructure informatique consacrée à l'apprentissage;

**ATTENDU QUE** la CSET a investi beaucoup d'argent et consacré beaucoup d'efforts au cours des 10 dernières années pour soutenir le programme SAA;

**ATTENDU QUE** ce soutien se concrétise par le biais de la planification du renouvellement annuel de l'équipement informatique et par la formation continue de son équipe d'enseignants et de techniciens afin de favoriser l'intégration technologique;

**ATTENDU QUE** la CSET doit faire l'acquisition d'ordinateurs portables Apple pour les enseignants afin de renouveler une partie de son équipement informatique et de permettre de poursuivre adéquatement la SAA;

**ATTENDU QUE** la CSET s'est engagée à poursuivre la recherche au moyen de groupes pilotes afin d'assurer que les élèves et les enseignants puissent disposer de la meilleure technologie;

**ATTENDU QUE** la CSET fera l'acquisition d'ordinateurs portables Apple pour un montant total (incluant les taxes et les rabais éducatifs) de 248 258 \$ (après le remboursement des taxes) pour 2016-2017 et pour un montant de 138 093\$ (après le remboursement des taxes) pour 2017-2018 et que la participation à un appel d'offre ne servirait pas l'intérêt public tel que stipulé dans l'article 13.4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett et unanimement résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Eastern Townships approuve l'achat d'ordinateurs portables Apple d'un commun accord comme cet appareil satisfait à toutes les exigences de l'organisation. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

### 9.3 Comité consultatif des finances

La présidente du comité consultatif des finances, la commissaire J. Humenuik, présente les sujets suivants qui ont été abordés lors de la réunion du 16 mai 2017:

- Sujets concernant les bâtiments et terrains
- Sujets concernant l'administration et les finances
- Développement professionnel pour les commissaires (PIC)

La présidente informe également que la prochaine réunion est prévue le 20 juin 2017.

#### 9.3.1 Finances

Il n'y a aucune résolution.

La présidente du comité consultatif des finances présente les résolutions suivantes:

#### 9.3.2 Bâtiments et terrains

##### 9.3.2.1 Centre d'éducation aux adultes New Horizons – Rénovation des salles de toilette

###### **Résolution no. ETSB17-05-78**

###### **Centre d'éducation aux adultes New Horizons – Rénovation des salles de toilette**

**ATTENDU QUE** le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 175 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure: 50621*;

**ATTENDU QUE** le 25 avril 2017, il a été proposé dans la résolution no. ETSB17-04-64 que le contrat pour le projet ci-haut mentionné soit octroyé, dans le respect de la base budgétaire de la résolution, au montant de 175 000 \$;

**ATTENDU QUE** cinq (5) compagnies ont récupéré les spécifications du projet suite à un appel d'offres à soumissionner pour le projet;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Eastern Townships a reçu cinq (5) soumissions à la date et à l'heure spécifiées à l'appel d'offres;

**ATTENDU QUE** l'offre la plus basse, au montant de 164 300 \$ (excluant les taxes), a été soumise par la compagnie *Construction et rénovation Jérémie Houle*;

**ATTENDU QU'À** la suite de l'étude des soumissions, le cabinet de professionnels *Alan Bellavance Architecte*, recommande que les travaux soient accomplis par le plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Athena Construction Inc*;



**ATTENDU QUE** le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur plus les honoraires professionnels et les taxes est de 175 252,49 \$;

**ATTENDU QU'À** la suite de l'étude des soumissions, le cabinet de professionnels *Jubinvile et Associés* recommande que les travaux soient accomplis par le plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Construction et rénovation Jérémie Houle*;

**ATTENDU QUE** le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur plus les honoraires professionnels est de 216 065 \$;

**ATTENDU QU'UN** montant supérieur de 41 065 \$ est exigé par rapport à la résolution existante pour respecter l'offre la plus basse;

**ATTENDU QUE** toutes les sommes requises pour effectuer le projet mentionné ci-haut seront puisées à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* et/ou le programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik Gagnon d'accorder le contrat pour le projet ci-haut mentionné à la compagnie *Construction et rénovation Jérémie Houle*.; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

### **9.3.2.2 École primaire de Butler – Rénovation des salles de toilettes**

**Résolution no. ETSB17-05-79**

#### **École primaire de Butler – Rénovation des salles de toilettes**

**ATTENDU QUE** le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* *Mesure: 50621*;

**ATTENDU QUE** le 25 avril 2017, il a été proposé dans la résolution no. ETSB17-04-63 que le contrat pour le projet ci-haut mentionné soit octroyé, dans le respect de la base budgétaire de la résolution, au montant de 150 000 \$;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Eastern Townships a reçu une soumission (1) à la date et à l'heure spécifiées à l'appel d'offres;

**ATTENDU QUE** l'offre la plus basse, au montant de 152 650 \$ (excluant les taxes), a été soumise par la compagnie *Comco Entrepreneur en Bâtiment*;

**ATTENDU QUE** à la suite de l'étude des soumissions, le cabinet de professionnels *Yves Lussier Architecte*, recommande que les travaux soient accomplis par le plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Comco Entrepreneur en Bâtiment*;

**ATTENDU QUE** le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur plus les honoraires professionnels et les taxes est de 199 596,60 \$;

**ATTENDU QU'UN** montant supérieur de 49 596,60 \$ est exigé par rapport à la résolution existante pour respecter l'offre la plus basse;

**ATTENDU QUE** toutes les sommes requises pour effectuer le projet mentionné ci-haut seront puisées à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* et/ou le programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik Gagnon d'accorder le contrat pour le projet ci-haut mentionné à la compagnie *Comco Entrepreneur en Bâtiment*.; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

### **9.3.2.3 École primaire de Sutton - Elementary School – Bathroom Renovation – Phase 1**

#### **Résolution no. ETSB17-05-80**

#### **École primaire de Sutton – Rénovation des salles de toilette – Phase 1**

**ATTENDU QUE** le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* *Mesure: 50621*;

**ATTENDU QU'IL** a été proposé dans la résolution no. ETSB17-04-65, le 25 avril 2017, que le contrat pour projet ci-haut mentionné soit accordé, dans le respect de la base budgétaire adoptée dans la résolution, au montant de 150 000 \$;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions à la date et à l'heure spécifiées à l'appel d'offres;

**ATTENDU QUE** l'offre la plus basse, au montant de 129 995 \$ (excluant les taxes), a été soumise par la compagnie *Athena Construction Inc.*;

**ATTENDU QUE** à la suite de l'étude des soumissions, le cabinet de professionnels *Alan Bellavance Architecte*, recommande que les travaux soient accomplis par le plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Athena Construction Inc.*;

**ATTENDU QUE** le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur plus les honoraires professionnels et les taxes est de 175 252,49 \$;

**ATTENDU QU'UN** montant supérieur de 25 252,49 \$ est exigé par rapport à la résolution existante pour respecter l'offre la plus basse;

**ATTENDU QUE** toutes les sommes requises pour effectuer le projet mentionné ci-haut seront puisées à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* et/ou le programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire R. Gagnon d'accorder le contrat pour le projet ci-haut mentionné à la compagnie *Athena Construction Inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

#### **9.3.2.4 École primaire Sunnyside – Rénovation des salles de toilette**

**Résolution no. ETSB17-05-81**

##### **École primaire Sunnyside – Rénovation des salles de toilette**

**ATTENDU QUE** le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

**ATTENDU QU'IL** a été proposé dans la résolution no. ETSB17-04-71, le 25 avril 2017, que le contrat pour le projet ci-haut mentionné soit accordé dans le respect de la base budgétaire adoptée dans la résolution, au montant de 150 000 \$;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions à la date et à l'heure spécifiées à l'appel d'offres;

**ATTENDU QUE** l'offre la plus basse, au montant de 181 000 \$ (excluant les taxes), a été soumise par la compagnie *Comco Entrepreneurs en Bâtiment*;

**ATTENDU QUE** à la suite de l'étude des soumissions, le cabinet de professionnels *ADSP Architecture + Design*, recommande que les travaux soient accomplis par le plus bas soumissionnaire, soit la compagnie *Comco Entrepreneurs en Bâtiment*;

**ATTENDU QUE** le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur plus les honoraires professionnels et les taxes est de 228 052,91 \$;

**ATTENDU QU'UN** montant supérieur de 78 052,91 \$ est exigé par rapport à la résolution existante pour respecter l'offre la plus basse;

**ATTENDU QUE** toutes les sommes requises pour effectuer le projet mentionné ci-haut seront puisées à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* et/ou le programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire C. Beaubien d'accorder le contrat pour le projet ci-haut mentionné à la compagnie *Comco Entrepreneur en Bâtiment*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

### **9.3.2.5 École primaire de Sawyerville – Rénovation des salles de toilette**

**Résolution no. ETSB17-05-82**

**École primaire de Sawyerville – Rénovation des salles de toilette**

**ATTENDU QUE** le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 175 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

**ATTENDU QU'IL** a été proposé dans la résolution no. ETSB17-04-68, le 25 avril 2017, que le contrat pour le projet ci-haut mentionné soit accordé dans le respect du budget adopté par résolution, au montant de 175 000 \$;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Eastern Townships a reçu deux (2) soumissions à la date et à l'heure spécifiées à l'appel d'offres;

**ATTENDU QUE** l'offre la plus basse au montant de 175 750 \$ (excluant les taxes), a été soumise par la compagnie *Comco Entrepreneur en Bâtiment*;

**ATTENDU QU'À** la suite de l'étude des soumissions, le cabinet de professionnels *David Leslie Architecte*, recommande que les travaux soient accomplis par le plus bas soumissionnaire, soit la compagnie *Comco Entrepreneurs en Bâtiment*;

**ATTENDU QUE** le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur plus les honoraires professionnels et les taxes est de 228 196,63 \$;

**ATTENDU QU'UN** montant supérieur de 53 196,63 \$ est exigé par rapport à la résolution existante pour respecter l'offre la plus basse;

**ATTENDU QUE** toutes les sommes requises pour effectuer le projet mentionné ci-haut seront puisées à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* et/ou le programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire M. Kirby d'accorder le contrat pour le projet ci-haut mentionné à la compagnie *Comco Entrepreneur en Bâtiment*, **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

**9.3.2.6 Commission scolaire Eastern Townships – Délégation de certains pouvoirs du conseil des commissaires au directeur général**

**Résolution no. ETSB17-05-83**

**Commission scolaire Eastern Townships – Délégation de certains pouvoirs du conseil des commissaires au directeur général**

**ATTENDU QUE** la CSET souhaite déléguer au directeur général certains pouvoirs du Conseil des commissaires décrits dans la Loi sur les contrats des organismes publics et les règlements d'application qui en découlent; ;

**ATTENDU QUE** la CSET souhaite amender temporairement le paragraphe III de la politique PO21-1 - Modalités pour nommer les signataires autorisés dans les écoles, les centres et les services du bureau central;

**ATTENDU QUE** la délégation de pouvoirs du directeur général a pour but de conférer la juridiction exclusive et complète sur le sujet de la délégation et s'étend à n'importe quelle action découlant de cette compétence ou qui est utile pour sa mise en œuvre;

**ATTENDU QUE** l'autorité déléguée en vue de prendre une décision ou de poser un acte inclut également le pouvoir de ne pas agir, d'agir en partie ou d'annuler la décision prise ou l'action entreprise, s'il y a lieu;

**ATTENDU QUE** les fonctions déléguées par cette résolution seront exercées conformément aux lois, règlements, règles budgétaires, politiques et ententes collectives en vigueur;

**ATTENDU QU'**aucune décision prise en vertu de cette résolution n'entraînera une dépense au-delà du budget adopté par la résolution pour des projets d'investissement de plus de 50 000 \$;

**ATTENDU QUE** le Conseil des commissaires conserve l'autorité et peut demander au directeur général qu'il fasse rapport sur sa performance relativement aux tâches qui lui sont déléguées par cette règle;

**ATTENDU QUE** le Conseil des commissaires peut réviser, annuler ou rappeler, en tout ou en partie, les fonctions déléguées dans cette résolution ou révoquer cette résolution;

**ATTENDU QUE** le Conseil des commissaires déléguera au directeur général les tâches à être effectuées par le “officer of the organization” en conformité avec la section 17 de *la Loi sur les contrats des organismes publics*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik que cette résolution entre en vigueur le jour de la publication de l’avis public pour son adoption, conformément avec les dispositions de l’article 349 de la *Loi sur l’instruction publique*, et demeurera en vigueur jusqu’au 30 septembre 2017.

Adoptée à l’unanimité

**9.3.2.7 Campus Brome-Missisquoi – Formation professionnelle – Achat d’équipement (Cisaille à guillotine hydraulique)**

**Résolution no. . ETSB17-05-84**

**Campus Brome-Missisquoi – Formation professionnelle – Achat d’équipement (Cisaille à guillotine hydraulique)**

**ATTENDU QUE** le Campus Brome-Missisquoi désire faire l’acquisition d’une cisaille à guillotine hydraulique;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Eastern Townships School Board (CSET) a alloué un budget de 75 000 \$ de l’allocation de base pour l’acquisition d’installations et équipement pour le projet ci-dessus mentionné;

**ATTENDU QUE** le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l’appel d’offres seront connus;

**ATTENDU QUE** le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet, de la politique d’achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire R. Gagnon de réaliser le projet conformément à l’autorisation du MEES, de la politique d’achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu’en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l’unanimité

**9.3.2.8 École primaire Saint-François – Remplacement des portes et fenêtres**

**Résolution no. ETSB17-05-85**

**École primaire Saint-François – Remplacement des portes et fenêtres**

**ATTENDU QUE** le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 75 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

**ATTENDU QUE** les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 75 000 \$;

**ATTENDU QUE** le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

**ATTENDU QUE** le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

**ATTENDU QUE** le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Holliday de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

### 9.3.2.9 École secondaire régionale Alexander Galt – Remplacement de fenêtres

#### Résolution no. ETSB17-05-86

#### École secondaire régionale Alexander Galt – Remplacement de fenêtres

**ATTENDU QUE** le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 550 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

**ATTENDU QU'IL** été proposé dans la résolution no. ETSB17-04-66, le 25 avril 2017 que le contrat pour le projet ci-haut mentionné soit accordé dans le respect du budget adopté par résolution, au montant de 550 000 \$;

**ATTENDU QUE** le contrat sera octroyé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

**ATTENDU QUE** le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

**ATTENDU QUE** toutes les sommes requises pour effectuer le projet mentionné ci-haut seront puisées à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* et/ou le programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

**ATTENDU QUE** le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

#### **10. Comité consultatif des Services éducatifs**

Le président du comité consultatif des Services pédagogiques, le commissaire R. Gagnon, mentionne que les notes de la réunion du 2 mai du comité consultatif des Services pédagogiques seront incluses dans les documents remis aux commissaires lors de la prochaine réunion.

Il présente également les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du comité consultatif des Services pédagogiques du 2 mai 2017 :

- Présentation du sondage *OurSCHOOL* (ancien sondage *Tell Them From Me*) par le *Learning Bar*
- Varia vidéo
- Élaboration d'un plan de communication concernant l'administration de sondages dans nos écoles.

Il mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Services éducatifs est prévue le 6 juin 2017.

#### **11. Comité consultatif des communications**

Le président du comité consultatif des communications, le commissaire D. Brodie, mentionne qu'il n'a rien à mentionner puisqu'il n'y a eu aucune réunion.

Il mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des communications aura lieu le 30 mai 2017.

Le Secrétaire général présente la résolution suivante :



**Résolution no. ETSB17-05-87****Projet de division du territoire de la Commission scolaire Eastern Townships en circonscriptions électorales**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire J. Humenuik d'approuver le projet de division du territoire de la Commission scolaire Eastern Townships en 11 circonscriptions électorales tel qu'il a été déposé et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3).

Adoptée à l'unanimité

**12. Comité consultatif des ressources humaines**

Le président du comité consultatif des ressources humaines, F. MacGregor, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du comité consultatif des ressources humaines du 9 mai 2017 :

- Négociations locales
- Logiciel de ressources humaines
- CDPDJ
- Pratiques d'embauche – P014
- Personnel 2017
- Postes disponibles en enseignement
- Recommandations du Conseil – Adoption de la politique de santé et sécurité.

Le président mentionne également que la prochaine réunion aura lieu en octobre 2017 et présente la résolution suivante:

**12.1 Approbation de la politique de santé et sécurité dans les locaux de la commission scolaire****Résolution no. ETSB17-05-88****Approbation de la politique de santé et sécurité dans les locaux de la commission scolaire**

**ATTENDU QUE** la commission scolaire a élaboré une *Politique de santé et sécurité dans les locaux de la commission scolaire*;

**ATTENDU QUE** la *Politique de santé et sécurité dans les locaux de la commission scolaire* a été envoyée pour consultation au comité de parents, au comité consultatif d'éducation spécialisée, à l'Association des administrateurs d'école des Cantons-de-l'Est, à l'*Appalachian Teachers' Association*, au Syndicat des Professionnelles et Professionnels des commissions scolaires de l'Estrie et au *Townships Regional Union of Support Staff* et a été acceptée par toutes ses instances;

**ATTENDU QUE** la *Politique de santé et sécurité dans les locaux de la commission scolaire* a été présentée au comité consultatif des ressources humaines et a été acceptée par le comité;

**ATTENDU QUE** le comité de directeurs et le comité de gestion ont accepté la *Politique de santé et sécurité dans les locaux de la commission scolaire*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire F. MacGregor que la *Politique de santé et sécurité dans les locaux de la commission scolaire* datée du 19 décembre 2016 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

### **13. Comité consultatif du transport**

Le président du comité consultatif de transport, le commissaire G. Holliday, présente les sujets suivants qui ont été abordés lors de la réunion du comité consultatif de transport du 9 mai 2017 :

- Achat d'autobus scolaires pour 2016-2017 – Suivi
- Secteur ouest – Entente des contracteurs - Suivi
- Entente avec l'école privée - Suivi
- Résolution de la Ville d'Ulverton
- Performance de l'autobus électrique

Il mentionne également que la prochaine réunion est prévue tentativement le 7 novembre 2017.

### **14. Comité consultatif d'éducation spécialisée**

La parent-commissaire représentant le comité consultatif d'éducation spécialisée Cindy Véronneau, présente les sujets suivants qui ont été abordés lors de la réunion du comité consultatif d'éducation spécialisée le 17 mai 2017:

- Présentation par Manon Lessard du nouveau programme d'intégration sociale au Centre d'éducation pour adultes New Horizons;
- Utilisation des appareils technologiques dans les salles de classe, les élèves ayant des besoins spécifiques versus la population générale.

### **15. Comité des parents**

En l'absence du président du Comité de parents, le commissaire parent P. Laberge, le commissaire parent K. Waterhouse présente les faits saillants suivants de la réunion du 3 mai 2017

- Présentation des représentants du *Learning Bar*
- Présentation de M. Soucy concernant les montants investis dans les bâtiments et terrains.

Il mentionne également que la prochaine réunion du comité de parents est prévue le 7 juin 2017.

**16. Comité consultatif des élèves**

Au nom du comité consultatif des élèves, la commissaire J. Humenuik mentionne que la prochaine réunion devrait avoir lieu le 9 juin 2017 au centre administratif. Les élèves qui sont membres du comité présentement proposeront une liste de suggestions pour l'année prochaine.

**17. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)**

La Conférence printanière annuelle se déroulera les jeudis, vendredis et samedis. Le ministre de l'Éducation doit s'adresser aux délégués lors des cérémonies d'ouverture.

Le directeur exécutif a remis sa démission et quitté l'ACSAQ. Avant d'afficher le poste, l'organisation a décidé de prendre le temps de revoir ses besoins et de réfléchir à son avenir.

**18. RAPPORT DE LA SOFIE**

La commissaire J. Humenuik mentionne que la prochaine réunion est prévue le 16 juin 2017. La SOFIE célèbre ses 30 années d'existence.

**19. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES**

La commissaire J. Humenuik mentionne que la loterie de l'École primaire Butler a amassé la somme de 14 000 \$ pour l'école.

Le commissaire F. MacGregor mentionne que l'organisation de la Conférence printanière se déroule bien. Les organisateurs prévoient accueillir 250 délégués cette année. Il mentionne le travail accompli par les membres du comité, entre autres par S. Priest, A. Vaillancourt, C. Beaubien, K. Mackey et P. McCourt, pour n'en nommer que quelques-uns. Il félicite et remercie également les organisateurs du spectacle musical printanier de l'École primaire de Sherbrooke, *Dream Catchers*, qui a obtenu un franc succès.

La commissaire C. Beaubien mentionne que l'École primaire de North Hatley a reçu une lettre de la municipalité du village de North Hatley, invitant l'école à participer à un groupe de discussion le 9 mai concernant le projet d'aménagement d'un abri multifonctionnel dans le parc près de la rivière. .

Le commissaire R. Gagnon mentionne que le projet de serre à l'Académie Knowlton avance et reconnaît l'appui du Service des bâtiments et terrains. Le Club Optimiste a accordé un montant de 1 000 \$ pour le projet.

Le commissaire G. Barnett a participé aux réunions des conseils d'établissement de l'École primaire de Lennoxville et de l'École secondaire régionale Alexander Galt (AGRHS). La représentante du Comité de parents de l'École primaire de Lennoxville a mentionné avoir été impressionnée par la présentation concernant le *Learning Bar* lors de la dernière réunion du

Comité central des parents. Lors de la réunion d'AGRHS, certains problèmes culturels en rapport avec des élèves internationaux ont été discutés et seront portés à l'attention des représentants du Programme international.

M. Barnett mentionne également avoir assisté à la représentation de la pièce de théâtre annuelle de AGHRS, *Get Smart*, qui était très bien menée.

## **20. CORRESPONDANCE**

Le secrétaire général mentionne qu'il a reçu la correspondance suivante :

- *Municipalité d'Ulverton : résolution pour demander au MTQ de réduire la limite de vitesse à l'entrée sud du village.*

L'administration fera parvenir une lettre d'appui à la municipalité d'Ulverton.

## **21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucune question.

## **22. VARIA**

- La commissaire A. McCrory fait le suivi auprès des membres concernant la bourse d'études des commissaires. Elle encourage tous les commissaires à contribuer au fond afin de continuer à reconnaître et encourager les élèves qui graduent.

## **23. AJOURNEMENT**

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20 h 55.

---

Éric Campbell  
Secrétaire général

---

Michael Murray  
Président

/EC  
2017-05-24